



SOMMAIRE

Imprimé par la Mairie et diffusé à Landéhen

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Etat civil
- Permanences des élus
- Fermeture de la mairie le 18/11
- Location des salles communales 2025
- Travaux d'élagage
- Restaurant scolaire – Menus – Retour sur la semaine du goût
- En bref : SACPA- La Cité des métiers – GRETA-CFA
- Déclarez vos ruches
- Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Retour sur le repas du CCAS du 11/10
- Avis au public : enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme

LANDEH'TALENTS

les 8 et 9 novembre

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Elections du 17/10

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- A la Une :
 - 1 toit 2 générations
- Infos pratiques
 - Le salon de l'habitat les 8 et 9/11
 - Centre de loisirs de fin d'année
 - Producteurs et artisans locaux : candidatez aux vœux 2026
- L'info environnement du mois
- Agenda

CYBER BIBLIOTHEQUE

- Horaires /tarifs –Fermeture du 8 au 12/11
- Biblio'Adulte le 15/11
- Biblio'Enfant : les mercredis 19 et 26/11
- Biblio'bébé le 28/11
- Présence à Landéh'talents
- La Borne Arture
- Exposition photographique « La Nuit »

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

- Club des Aînés : Activités de novembre
- UNC- OPEX – Soldats de France et membres associés : Cérémonie du 11 novembre le 09/11
- Familles rurales : Atelier traces et empreintes le 8/11- Atelier cirque le 29/11
- Landéhen Basket Ball : repas du 06/12
- Ecurie et poney Club de La Cassoire : Fête d'Halloween le 1/11 – Animation le 03/11- Concours le 26/11

COMMUNIQUES - ANNONCES

Reprise du commerce « bar tabac épicerie » de Landéhen

La prochaine gazette sera distribuée à la fin du mois de novembre.

Les articles des associations et les annonces des particuliers sont à faire parvenir pour le 10 novembre 2025.

Mairie - Tél 02.96.30.03.21 - Mail: mairiedelandehen@wanadoo.fr

Site : www.landehen.fr Ouverture public : lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 15 - samedi : 9 h – 12 h

Bibliothèque de L@ndéhen : 02.96.30.31.66 - Mail : bibliothequelandehen@gmail.com

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ÉTAT CIVIL

Naissance :

- Le 05 octobre 2025 de **Charlie BOURG-ROCABOY** domiciliée 2 La Ville Corbelin.

PERMANENCES des ELUS

Permanences sur rendez-vous le vendredi à partir de 18 h 30, à la Mairie.
Prise des rendez-vous avant 12h le vendredi.

En cas d'urgence, Madame Le Maire peut être jointe au 06 43 18 56 20

FERMETURE DE LA MAIRIE



La mairie sera fermée le **mardi 18 novembre 2025**,
pour formation

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le Comité de gestion s'étant réuni pour fixer les dates des manifestations des associations, les personnes ayant mis des options pour le calendrier 2026 sont invitées à venir en mairie pour confirmer leurs options, d'ici **fin novembre**.

TRAVAUX D'ELAGAGE

Chaque année, nous rappelons les obligations de chacun en matière d'élagage.

En effet, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le **domaine public (trottoirs, voies communales...)** et sur les chemins d'exploitation, **doivent être coupés à l'aplomb des limites** de ces voies, par les propriétaires ou fermiers.

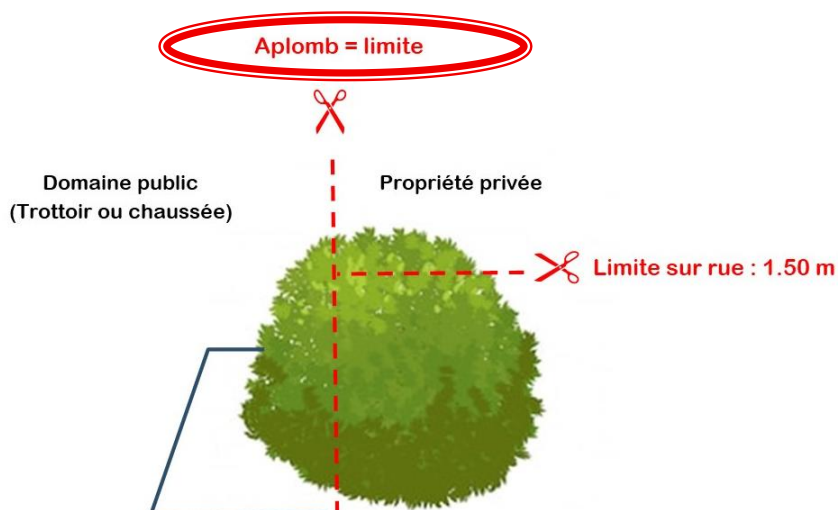
La réglementation est aussi valable pour les **haies** qui doivent être taillées, de façon à ne pas déborder sur les routes, rues, trottoirs etc.

Nous comptons sur le civisme de chacun.

Travaux à effectuer avant le 31 décembre 2024

Faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leur représentant, l'élagage sera, après transmission d'un courrier, exécuté d'office par la Commune aux frais des propriétaires.

Attention : des règles d'élagage particulières existent pour les arbres situés à proximité des lignes électriques et téléphoniques.



Attention, sous les lignes électriques, prudence. Si les branches de vos arbres touchent ou sont à proximité d'une ligne électrique, contacter votre interlocuteur habituel Enedis. Ne touchez jamais une branche, un engin ou un objet en contact avec une ligne. Aucun travail d'élagage à moins de 3 mètres des lignes ne pourra être entrepris sans l'accord préalable d'Enedis. En bordure des lignes, il est toujours recommandé de prendre contact avec Enedis.

RESTAURANT SCOLAIRE

Menus du mois
de novembre
2025

Le déjeuner doit comprendre : une crudité, un fruit ou légume cru (C) - de la viande ou du poisson (VPO) –des légumes verts cuits ou fruits crus (LVC) – des féculents (FT) – des légumineuses protidiques (LP) - Fromage (FR) ou Lait (PL)

	Lundi 03		Mardi 04		Jeudi 06		Vendredi 07
LVC FT FR FT VPO FR C	Potage poireau pomme de terre et fromage frais Timbale de pâtes milanaise Emmental râpé Fruit	LVC C VPO LVC FT PL	Salade mexicaine Langue de bœuf sauce madère Haricots verts et p. de terre Petits suisses	C FR VPO FT FR C	Salade de chou rouge aux pommes et mimolette Côtes de porc Gratin dauphinois Clémentine	FT LVC LP FR C	Soupe de pois cassés Riz cantonnais Fromage Salade de fruits
	Lundi 10		Mardi 11		Jeudi 13		Vendredi 14
LVC VPO FT FR C	Soupe de légumes Spaghettis à la carbonnara Fromage Fruit		Armistice	C FR VPO LVC FT C	Salade d'endives à l'emmental et croustons Emincé de dinde sauce aigre douce Riz Fromage blanc	LVC FT VPO C FT PL	Potage Crécy Brandade de poisson Salade Crème maison aux fruits rouges et spéculos
	Lundi 17		Mardi 18		Jeudi 20		Vendredi 21
LVC PL LVC VPO FT FR C	Œuf macédoine Sauté de volaille à la basquaise Pâtes torti Fromage Fruit	LVC FR C VPO LVC FR FT	Salade d'haricots verts à l'emmental Filet de lieu meunière au citron Gratin de chou-fleur Semoule au lait et raisins	C FR LP FR LVC FT PL C	Salade aux pommes, noix et fromage bleu Boule de riz et haricots rouges à la japonaise Lentilles et carottes tomatées Petits suisses et clémentine	LVC FR FT VPO FT PL	Soupe à l'oignon mixée avec croustons et fromage râpé Bœuf bourguignon Blé Crème vanille
	Lundi 24		Mardi 28		Jeudi 29		Vendredi 30
LVC VPO VPO FT FR C	Potage Dubarry Paleron sauce piquante Gratin dauphinois Fromage fruit	C VPO FT PL	Carottes râpées Escalope de poulet Frites Yaourt	LVC FR VPO FT PL FT	Betteraves mimosa Emincé de porc madras Boulghour Poire au chocolat sur crème pâtissière	LVC PVPO LVC FT PL C	Potage sauté Saucisse au chou et pomme de terre Fromage blanc aux fruits rouges

Retour sur la semaine du goût...la soupe des enfants

Chaque jour les enfants d'une classe ont apporté un légume afin de préparer la soupe du midi. Laëtitia, animatrice de la bibliothèque et Cécile stagiaire ont alors lu des histoires de sorcières, autour d'un chaudron.



EN BREF

- ❖ **SACPA**: Conformément à la loi, la population est informée **que des « rondes »** seront effectuées sur la Commune par la société SACPA, au cours des mois de novembre et décembre 2025.
- ❖ **La Cité des Métiers**: s'informer sur les métiers, choisir une formation, trouver un emploi, créer ou reprendre une activité, changer sa vie professionnelle. Pour les demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens, étudiants, **GRATUITEMENT**. Calendrier et informations au 02.96.76.51.51.
- ❖ **Le GRETA-CFA Côtes d'Armor**: Chaque 1^{er} mardi de chaque mois à 9h, découvrez l'offre de formation à Saint Brieuc 6 allée Chaptal (au lycée Chaptal). Tel : 02.96.61.48.54 – greta.cotesarmor@ac-rennes.fr
Accompagnement VAE et bilan de compétences, bâtiment, industrie, services aux personnes, tertiaire, métiers du numérique, compétences clés – langues. Et aussi des dispositifs (prépa avenir – prépa clés) pour construire votre projet professionnel, vous remettre à niveau, développer les compétences, financés à 100% par la région.

Déclarez vos ruches



Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole



Améliorer
la santé
des abeilles



Mobiliser
des aides
européennes

Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux **intoxications au monoxyde de carbone (CO)**, lourdes de conséquences pour la santé des personnes. Provoquant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

En Bretagne, au cours de l'année 2024, 48 épisodes d'intoxications accidentelles par le monoxyde de carbone ont été signalés à l'ARS, 103 personnes ont été intoxiquées, 3 personnes sont décédées. Les sources principales d'intoxications au monoxyde de carbone dans l'habitat restent les chaudières.

L'année 2025 n'est pas encore achevée et pourtant 48 épisodes d'intoxications au monoxyde de carbone ont déjà été signalés, représentant 148 personnes intoxiquées et 3 personnes décédées.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de **production d'eau chaude et de chauffage**, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les **chauffages d'appoint utilisés en continu**, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique. Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières tels que **les intempéries (tempêtes, inondations, grand froid, ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les groupes électrogènes ou les motopompes. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.**

Le maintien d'une **aération permanente** dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

Les coûts de l'énergie peuvent conduire à une réduction de l'aération et de la ventilation des locaux, source d'un risque accru d'intoxication au monoxyde de carbone pour les occupants.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (**maux de tête, vertiges, nausées, vomissements...**), les **consignes de bonne conduite** sont les suivantes :

- **Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;**
- **Arrêter les appareils de combustion si possible ;**
- **Faire évacuer les lieux ;**
- **Appeler les secours (112, 18 ou 15 et le 114 pour les personnes malentendantes) ou un centre antipoison (numéro d'urgence 24/24, 7/7 : 01 45 42 59 59) ;**
- **Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.**

Vérifier les appareils de chauffage

Ne pas boucher les aérations

Aérer le logement 10 minutes par jour



Brasero et barbecue : à utiliser dehors

Moteur : ne pas allumer dans le garage

Groupe électrogène : à utiliser dehors



Poêle à bois : utiliser du bois sans peinture

Chauffage d'appoint : maximum 2 heures de suite



INFORMATIONS MUNICIPALES

Repas du CCAS du 11/10

Les 91 convives ont passé une bonne journée au repas du CCAS. Parmi nos aînés présents, Mme Germaine BOURDAIS et M. Jean-Baptiste CHERDO étaient les doyens de l'assemblée.



Nous remercions le personnel -Bruno et Claudie- pour l'élaboration du repas, nos jeunes et les membres du CCAS pour l'organisation et le service.

Les colis destinés aux personnes de plus de 80 ans n'ayant pu se rendre au repas, seront distribués le week-end du 22-23 novembre.



Bruno RABU, partant en retraite en 2026, a concocté son dernier repas pour le CCAS et s'est vu remettre un panier garni.

AVIS AU PUBLIC
COMMUNE DE LANDEHEN
Enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme

Par arrêté n° 2025 - 66 du 07 octobre 2025, le Maire de LANDEHEN a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme de la commune.

A cet effet, Monsieur Michel FROMONT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Rennes.

L'enquête se déroulera à la mairie du 5 novembre 2025 au 5 décembre 2025.

Le dossier d'enquête pourra être consulté à la Mairie du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15, le samedi de 9 h à 12 h et sur le site www.landehen.fr. Le dossier pourra être consulté sur un poste informatique à la bibliothèque de Landéhen, aux heures habituelles d'ouverture de celle-ci.

M. le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie les :

- **Mercredi 05 novembre 2025, de 9 h 00 à 12 h 00**
- **Jeudi 20 novembre 2025, de 14 h 00 à 17 h 00**
- **Samedi 29 novembre 2025, de 9 h 00 à 12 h 00**
- **Vendredi 05 décembre 2025, de 14 h 00 à 17 h 00**

Pendant la durée de l'enquête, **les observations** sur le projet de modification du plan local d'urbanisme **pourront être :**

- **consignées sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.**
- **adressées au commissaire-enquêteur, par courrier à la Mairie – 7 Place du Bourg – 22400 Landéhen ou par voie électronique**
mairiedelandehen@wanadoo.fr

Au terme de l'enquête, et au vu des conclusions émises par le Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal de Landéhen se prononcera par délibération sur l'approbation du Plan Local d'Urbanisme.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci, ainsi que sur le site Internet www.landehen.fr, ceci pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

LANDEH'TALENTS 2025

5e édition

100% local

Landeh'Talents

8 & 9 Novembre
à Landehen
salle des Fêtes 10h/18h

Exposition Entrée libre
Ateliers créatifs

gratuits inscription sur place :
Terre - Couture - Sculpture - Origami
Jeu & Citoyenneté - Bonne Arture interactive

Animations

samedi
15h30 **Gastadors**
danses et musiques bretonnes
16h00 **Défilé**
création couture avec
Familles Rurales de Landehen

dimanche
15h30 **Justine Jouet**
spectacle ensorcelant

Stands forains
Buvette
Tombola gratuite

Organisation commune de Landehen : 02.96.30.03.21

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le 17 octobre 2025, 4 nouveaux élus ont rejoint le Conseil Municipal d'Enfants (CME).

↳ de gauche à droite : Armand BIGOT ANDRE, Manon MAHE, Tess RONXIN, Céleste DANIEL

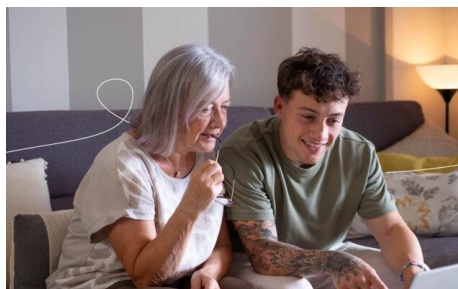


L'ensemble du CME



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

A LA UNE



1 TOIT 2 GENERATIONS : LA COLOC' INTERGÉNÉRATIONNELLE QUI CHANGE LA DONNE

Trouver un logement abordable sur le territoire de Lamballe Terre & Mer quand on est étudiant ou jeune actif ? Pas toujours évident. Sauf si on ose la colocation avec des seniors. Et si c'était justement l'alternative parfaite ?

Le concept en deux mots

Parce que trouver un logement peut être un vrai défi en début de parcours, le dispositif 1 Toit 2 Générations, propose une solution originale : mettre en relation des jeunes avec des seniors qui ont une chambre libre et l'envie de partager leur quotidien. Ce dispositif est coordonné par l'ADII 22 en partenariat avec les collectivités du département.

L'idée ? Créer un échange gagnant-gagnant. Les jeunes bénéficient d'un hébergement à prix mini, et en contrepartie, leur présence régulière et quelques moments de convivialité apportent de la compagnie à leur hôte. Ce n'est ni un hôtel ni une chambre Crous, mais un vrai dispositif d'hébergement solidaire où chacun trouve son compte.

Concrètement, ça marche comment ?

Vous avez entre 16 et 30 ans, vous êtes en études supérieures, en apprentissage ou en alternance, vous débutez dans la vie active ou rejoignez le territoire pour la saison ? Vous pouvez prétendre à intégrer le dispositif.

En échange d'une chambre chez un senior autonome, vous verserez une participation financière, cumulable avec les APL. Et vous engagerez à partager des moments du quotidien avec votre hôte : cuisiner ensemble, regarder un film, discuter autour d'un café... en somme, vivre normalement comme dans n'importe quelle colocation.

« Combien de temps ça dure ? »

De 1 à 10 mois maximum. Parfait pour un stage, une année d'études ou une période d'essai dans un premier boulot.

« Et si ça ne colle pas avec la personne ? »

Avant de signer quoi que ce soit, une rencontre avec votre binôme potentiel est organisée à son domicile. Vous discutez, vous voyez si le courant passe. Une convention d'hébergement est ensuite signée pour clarifier les règles (temps de présence, espaces communs...). Et le suivi mensuel permet d'ajuster si besoin.

Pour plus d'infos ou pour vous inscrire :

Structure Info Jeunes (SIJ) - 15 rue Saint-Martin 22400 Lamballe-Armor
02 96 50 87 90 – 06 79 98 73 57 - sij@lamballe-terre-mer.bzh

INFOS PRATIQUES

LE SALON DE L'HABITAT REVIENT !

Achat d'un logement, rénovation énergétique, adaptation du logement (mobilité, situation de handicap) ou conseils juridiques, Lamballe Terre & Mer vous propose « Bonjour Habitat », une entrée unique pour vos questions relatives au logement. A l'occasion du salon de l'habitat qui se déroulera les 8 et 9 novembre prochain, retrouvez Lamballe Terre & Mer, son service « Bonjour Habitat » et ses partenaires (ALEC, ADIL, SOLIHA) !

En pratique : samedi 8 et dimanche 9 novembre 2025, 10h-18h, Haras national de Lamballe-Armor, gratuit

CENTRES DE LOISIRS : OUVREZ VOS AGENDAS !

Les inscriptions pour les Accueils de loisirs 3-11 ans pour la période des fêtes de fin d'année ouvrent à **partir du vendredi 7 novembre à 19h**. Rendez-vous sur le portail familles pour inscrire vos enfants !

www.lamballe-terre-mer.bzh



PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX : CANDIDATEZ AUX VŒUX 2026 !



À l'occasion de sa cérémonie des vœux institutionnels, mardi 20 janvier 2026 à la Halle des Sports du Liffré (Lamballe-Armor), Lamballe Terre & Mer souhaite mettre à l'honneur le savoir-faire local.

Un appel à candidature est lancé auprès des producteurs et artisans du territoire pour proposer leurs produits lors du cocktail dinatoire. Les entreprises ciblées sont les exploitations agricoles du territoire, pêcheurs, entreprises aquacoles, artisans, de moins de 10 salariés, en circuit court.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 3 novembre 2025 via le formulaire en ligne.

Renseignements et candidatures sur www.lamballe-terre-mer.bzh

L'INFO ENVIRONNEMENT DU MOIS

Lamballe Terre & Mer, « Territoire engagé pour la nature », vous accompagne dans la préservation de la biodiversité. Découvrez, chaque mois, une information environnement pour sensibiliser chacun au milieu naturel qui nous entoure.

LE CHANCRE DU CHATAIGNIER

Le chancre, aussi appelé *Cryphonectria Parasitica* est une maladie qui touche les chênes et les châtaigniers sur toute la moitié Ouest de la France et partout ailleurs en Europe. Il s'agit d'un champignon microscopique dont les conséquences sont identifiables à travers l'apparition de lésions superficielles, bourrelets de cicatrisation abîmés, éclatement de l'écorce, suintements ocre ou noir sur l'écorce.

La plupart des châtaigniers vieillissants développent à leur souche des rejets. Il s'agit d'un moyen de défense. Ce trait de caractère permet d'identifier un châtaignier malade.

Les dommages causés par le chancre sur les châtaigniers sont radicaux et entraînent, à plus ou moins long terme, la mort de l'arbre. L'arbre se dessèche et la nécrose s'étend, le feuillage jaunit, conduisant à un dessèchement général.

Il existe plusieurs solutions naturelles pour lutter contre cette maladie :

- Lutte biologique : en inoculant à l'arbre un virus qui détruit le champignon.
- Lutte mécanique : en abattant les arbres infectés et en procédant au dessouchage. Les bois doivent alors être exportés. Il ne faut surtout pas transformer cette matière première en BRF (paillage). Les spores des champignons se propageraient rapidement.

Pour en savoir plus et obtenir des conseils, contactez les techniciens bocage de Lamballe Terre & Mer : 02 96 50 54 72.

AGENDA

Mer. 12/11 – Ateliers parents enfants

Atelier Do It Yourself cosmétique

Envie de fabriquer vos propres cosmétiques ? Grâce à cet atelier, on vous expliquera tout pour fabriquer votre baume à lèvres ainsi que votre déodorant !

MJC, 10 rue des Augustins, Lamballe-Armor / à partir de

6 ans / de 15h à 17h30 / Gratuit /

Sur inscription : 06 20 86 00 74

Ven. 14/11 – Les rencontres du Relais Parents Enfants - Temps d'éveil à Landéhen

entre 9h30 et 11h30 suivant le rythme des enfants Voyons de quoi nos petits sont capables ! Découvrez les capacités des enfants à travers des jeux libres, des explorations, des expérimentations, etc... Inscription obligatoire pour tous les participants (Enfants de 0 à 3 ans et accompagnateurs résidents de Lamballe Terre & Mer) - rpe-lamballe@lamballe-terre-mer.bzh - 02.96.50.08.56 -

> Salle Polyvalente, 6b rue de Mauny

BIBLIOTHEQUE DE L@NDEHEN

UN ESPACE NUMÉRIQUE & BIBLIOTHÈQUE

Un service numérique et des livres pour tous !

Derrière la mairie à Landéhen

Les horaires

mardi : 16h30-18h30
mercredi : 9h30-12h00 / 15h-16h30
vendredi : 16h30-18h30
samedi : 9h30-12h00

Les tarifs

Abonnements pour le prêt d'ouvrages :
15 € la famille / 10 € un adulte / 5 € un enfant

**Fermeture
du 8 au 12 novembre**

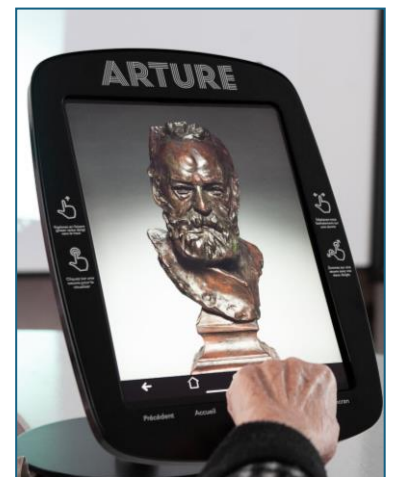
NOVEMBRE

- **Biblio'Adulte** : le samedi 15 à 9h15
pour tous, accès libre, gratuit
- **Biblio'Enfant** : les mercredis 13h30-15h :
 - le 19 - jeux
 - le 26 - art et création*Enfant 6 ans et + - inscription – 2 € l'atelier ou 7€ de vacances à vacances –*
- **Biblio'Bébé** : le vendredi 28 à 10h15
0-3 ans, accès libre, gratuit avec inscription

La bibliothèque sera présente à Landéh'talents le week-end du 8 et 9 novembre

La borne Arture : Qu'est-ce que c'est que ça ?

Un musée numérique ludique, inclusif et mobile. 50 musées internationaux, 900 œuvres d'art en HD en accès libre à la bibliothèque



32ème Maison d'Images

Le Comptoir des Arts
présente
« La nuit »

L'exposition réalisée par : Alain Cristofani, Angelina Beunard, Delphine Rosalie, Didier Lesotique, Frédéric Besave, Isabelle Jégou, Laëtitia Gandon, Ludvine Létèque, Nicolas Lormel, Olivier Pons, Régine Jégo-Tholonier, Serge Andrieux et Sophie Le Méz.

Organisation : Comptoir des Arts - 6, rue Moussignol - 22400 Landéhen - Tél. : 02.96.50.02.84

**Exposition photographique « La Nuit »
présentée par le Comptoir des Arts
à la mairie jusqu'au 09 janvier 2026**

CONTACT : 02 96 30 31 66
bibliothequelandehen@gmail.com
www.bibliotheque.landehen.fr
www.facebook.com/Landehen/

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

CLUB DES AINES

Gazette de novembre 2025

- Lundi 3 : 14h Jeux de tarots
- Jeudi 6 : **13 h 45, Loto interne ouvert à tous les adhérents, jeux de boules suivi du goûter avec vente de crêpes.**
- Jeudi 13 : 14 h, Club avec jeux de société, jeux de cartes et jeux de boules bretonnes, suivi du goûter.
- Lundi 17 : 14h Jeux de tarots
- Samedi 22 : **Concours de boules en doublettes formées 3 parties aux points, ouvert à tous. Début du concours à 14 h 30 (inscriptions à partir de 14 h).**
- Jeudi 27 : 14 h, club avec jeux de société, jeux de cartes et jeux de boules bretonnes, suivi du goûter.
- Avenir : Les inscriptions continues pour le voyage « Pays basque » du 18 au 24 juin 2026.
Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de
Brigitte : 06 14 69 30 24 ou 02 96 30 39 24
Michel : 06 58 07 14 91 ou 02 96 30 08 19
Inscriptions pour le 7 novembre.

UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS OPEX - SOLDATS DE FRANCE - MEMBRES ASSOCIES

CEREMONIE du 11 NOVEMBRE **(Commémoration de l'armistice 14/18)**

le dimanche 09 novembre 2025



- 10h45 Rendez-vous à la Mairie – Vente du Bleuet de France
- 11 h Défilé vers le monument aux Morts
 - Dépôt de gerbe
 - Allocution de Mme Le Maire
 - Mot du président
 - Présence des enfants, notamment ceux du Conseil Municipal d'Enfants
 - Pot de l'amitié à la mairie offert par la municipalité
 - Repas sera servi à la Maison du Temps Libre



FAMILLES RURALES DE LANDEHEN

SAMEDI 8 NOVEMBRE

14H À 17H

SALLE DU MANOIR -LANDEHEN

ATELIER TRACES ET EMPRENTES

ATELIER AUTOUR DES TRACES ET INDICES DE PRÉSENCE
DE LA FAUNE ET MOULAGE D'EMPRENTES

EN BINÔME PARENT & ENFANT
OU GRAND-PARENT & ENFANT

ANIMÉ PAR IDENTI'TERRE

8€ L'ATELIER SUR INSCRIPTION
ENFANT DE 6 À 14 ANS

CONTACT : ÉMILIE 06 68 33 81 23



SAMEDI 29 NOVEMBRE

14H À 17H

HALLE SPORTIVE MICHEL FABLET
LE GOURAY, LE MÉNÉ

ATELIER CIRQUE

ANIMÉ PAR L'ASSOCIATION MÈNE TON CIRQUE

EN BINÔME PARENT & ENFANT
OU GRAND-PARENT & ENFANT

8€ L'ATELIER SUR INSCRIPTION
ENFANT DE 3 À 10 ANS

CONTACT : ÉMILIE 06 68 33 81 23



LANDEHEN BASKET BALL

REPAS DU BASKET



SAMEDI 6
DECEMBRE 2025

SUR PLACE OU A EMPORTER

Soupe de légumes

Poulet sauce blanche, riz,
champignons et carottes

Fromage

Pâtisserie

Enfant : 7€

Adulte : 13€

CONTACTS : 0761606781 / 0687250735



Halloween s'invite à l'écurie de la Cassoire !

Venez passer un après-midi de terreur au poney club !

RDV le samedi 1^{er} novembre de 14h à 17h

Pour le concours de déguisement des poneys/cavaliers au thème d'Halloween, les pony-games pour les enfants et le horseball des adolescents/adultes sans oublier la chasse aux bonbons !



Concours de saut d'obstacles

le dimanche 30 novembre

Epreuves Club, Poney, et prépa



PETITES ANNONCES ET COMMUNIQUES

- **Objets Trouvés** : 2 foulards à l'aire de jeux le 6/10 – petite clé (cadenas) avec porte clé sur la route de La Ville Commault le 11/10

Reprise du commerce de Landéhen : Bar – Tabac – Épicerie



Chères habitantes, chers habitants de Landéhen,

J'ai le plaisir de vous annoncer la reprise du commerce « Bar – Tabac – Épicerie » de votre commune.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je m'apprêtais à rouvrir les portes.

Cependant, en raison d'une intervention chirurgicale, l'ouverture du commerce est momentanément reportée.

Le temps de bien me rétablir, je prépare la mise en place de tout ce qu'il faut pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Mon installation sur la commune est également prévue pour le mois de décembre.

L'ouverture est envisagée pour le début de l'année 2026.

En attendant, je me réjouis à l'idée de faire votre connaissance.

Nous sommes une jeune famille composée de deux enfants — Luna (3 ans) et Noah (6 ans) — ainsi que Alexandra et moi-même, Valentin.

Je vous remercie sincèrement pour votre compréhension et votre soutien, et je me réjouis de partager bientôt avec vous ce nouveau chapitre de vie à Landéhen.

Bien cordialement, Valentin CIUCA